

RENCONTRE DU 8 AVRIL 2025

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 8 avril 2025, à 19 h, tenue en mode virtuel via la plateforme *Teams*, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
Comité EHDAA	Marie-Eve Garceau	-
Académie les Estacades	Hanaa Ghaffar	-
École alternative Freinet de Trois-Rivières	Daniel Dupont	-
École Ami-Joie-et-des-Grès	Mélanie Blouin	-
École aux Deux-Étangs	Isabelle Beauchesne-Côté	-
École Belle-Vallée	Ménaïk Bleau	-
École Chavigny	Mélissa Larose	-
École Curé-Chamberland	Elisabeth Manny	-
École de la Source	-	Mélanie Langlois
École de l'Envolée	Shana Myriam Ravary	-
École de musique Jacques-Hétu	Nicolas Ribes-Turgeon	-
École de Pointe-du-Lac	Véronique St-Yves	-
École de Yamachiche-Saint-Léon	Elisabeth Vanasse	-
École des Bâtisseurs	Julie Martin	-
École des Champs-et-Marées	Eric Bordeleau	-
École du Bois-Joli	Jalila Tanji	-
École intégrée des Forges	-	Maggie M-Bouchard
École Jacques-Buteux	Synda Ben Affana	-
École Laviolette	Catherine Blais	-
École les Terrasses	Valérie Gauthier	-
École Madeleine-De Verchères	Annie Roussel	-
École Marie-Leneuf	Maria Lira	-
École Mond'Ami	Tommy Dugas	-
École Notre-Dame-du-Rosaire	Janie Gauthier-Dumas	-
École primaire de l'Académie-Sportive	Guillaume Giroux	-

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
École primaire de Louiseville	-	Laurie Robert
EPEI – Secteur centre	Cindy Champagne	-
EPEI – Secteur-Est	Valérie Lupien	-
École Saint-Philippe	Marie-France Bourdon	-
École secondaire des Pionniers	Philippe Picard	-
École secondaire l'Escale	Stéphane Elliott	-

ABSENCES

Établissement
École Cardinal-Roy
École de la Solidarité
École Dollard
École du Versant-de-la-Batiscan
École le Tremplin
École Louis-de-France
École Marguerite-Bourgeois
École Sainte-Thérèse
École Saint-François-d'Assise
École Saint-Paul
École Saint-Pie-X

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Cindy Champagne, présidente, souhaite la bienvenue à tous les représentants et les remercie de leur présence.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. PEVR 2023-2027 : Reddition de comptes de l'an 1
M. Jean-François Bédard, directeur général adjoint
5. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028 du Centre de services scolaire – Lancement de consultation

Mme Anne-Marie Bellerose, coordonnatrice au Service du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire

6. Politique relative à la gestion du transport scolaire – Lancement de consultation
M. Martin Bisson, directeur en soutien et accompagnement au transport scolaire, au secrétariat et aux services de garde
7. Critères d'admission et d'inscription 2026-2027
Mme Annie Dubois, directrice des Services éducatifs – secteur jeunes
8. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2025
9. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2025
10. Mot de la présidente et correspondance
11. Parole aux représentants des écoles
12. Rapports :
 - 12.1. de la trésorière
 - 12.2. d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire
 - 12.3. d'un administrateur du CA du RCPAQ
 - 12.4. de la représentante du comité EHDAA
 - 12.5. de la responsable du contenu Web
 - 12.6. d'un représentant d'un des comités (transport, culturel)
 - 12.7. du comité calendrier
13. Affaires nouvelles :
 - 13.1. Comité visant à accompagner les parents dont les enfants s'appêtent à recevoir un plan d'intervention
14. Levée de l'assemblée

CP-08042025-01

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE ST-YVES ET APPUYÉ PAR JANIE GAUTHIER-DUMAS

Que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PEVR 2023-2027 : REDDITION DE COMPTES DE L'AN 1

M. Jean-François Bédard, directeur général adjoint.

Les résultats couvrent la première année au cours de laquelle les écoles mettent en œuvre le PEVR 2023-2027. Les résultats présentés aujourd'hui sont appelés à évoluer. Une meilleure analyse de l'impact des mesures sera possible après avoir obtenu les résultats jusqu'à la fin juin 2025.

Le suivi de la reddition de comptes de l'an 1 a été envoyé aux membres du comité de parents. Pour certains indicateurs, des comparatifs avec le reste des établissements au Québec sont disponibles.

Au niveau de la diplomation, le CSS du Chemin-du-Roy se compare moins favorablement à la moyenne des établissements publics, particulièrement pour les garçons. Des moyens sont mis en place pour suivre plus individuellement les élèves.

Les résultats de l'objectif « Améliorer la maîtrise des compétences en français » sont présentés par M. Bédard. Bien que les résultats soient comparables aux autres CSS, les indicateurs présentés sont en bas des résultats visés. C'est pourquoi diverses mesures sont projetées afin de favoriser l'atteinte de l'objectif, comme favoriser une concertation et un arrimage dans les équipes afin d'avoir un alignement commun des objectifs et des stratégies pédagogiques associés et offrir de la formation et de l'accompagnement sur les pratiques reconnues comme efficaces par les conseillers pédagogiques.

Les résultats de l'objectif « Améliorer les compétences en mathématiques » sont encourageants. Les résultats sont comparables aux CSS dans la région. Toutefois, on remarque que bien que les élèves réussissent mieux en général, il y a un plus grand nombre d'élèves qui réussissent les épreuves en restant « en fragilité », c'est-à-dire avec des notes entre 60 et 70 %. Les mesures projetées pour améliorer les compétences incluent notamment la formation et le soutien aux enseignants par rapport aux différentes pratiques évaluatives et un meilleur accompagnement des élèves à risque afin d'assurer des interventions en cours d'apprentissage.

Au sujet de l'objectif « Assurer une meilleure transition du primaire-secondaire qui favorise la réussite de tous les élèves », on constate que moins d'élèves obtiennent des résultats de 70 % et plus pour certaines compétences en mathématiques et français au début du secondaire, en comparaison avec les résultats de la fin du primaire. Des moyens sont projetés pour améliorer ces résultats. Il est prévu par exemple de structurer des rencontres d'arrimage entre les équipes du primaire et du secondaire pour assurer une continuité dans les apprentissages.

5. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2025-2028 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE – LANCEMENT DE CONSULTATION

Mme Anne-Marie Bellerose, coordonnatrice au Service du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire.

Chaque année, le Centre de services scolaire, après consultation de toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Le CSS consulte les membres du comité au sujet du Plan triennal.

Certaines corrections sont déjà connues :

- L'École primaire d'éducation internationale du Secteur-Est change de nom pour école Cap-sur-le-Monde.
- Le code postal du centre administratif - édifice Marguerite-Bourgeois est corrigé.
- Il y a également un processus de consultation pour modifier le nom d'un des édifices administratifs du CSS.

Le retour de consultation se fait par courriel à la présidente d'ici le 25 avril 2025.

Le Plan triennal a déjà été présenté aux directions d'école.

6. POLITIQUE RELATIVE À LA GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE – LANCEMENT DE CONSULTATION

M. Martin Bisson, directeur en soutien et accompagnement au transport scolaire, au secrétariat et aux services de garde.

Monsieur Bisson présente la politique pour consultation auprès des membres du comité de parents. Il mentionne les principaux changements à la politique :

- Pour l'attribution des places, la mention de priorisation en fonction de la distance est retirée.
- Un formulaire de modification au service de garde doit maintenant être présenté 5 jours à l'avance lors de changement de fréquentation. Le Service du transport fera ensuite l'analyse de la possibilité d'offrir le transport.
- En cas d'intempéries, les vérifications s'enclenchent maintenant dès 5 h du matin.
- En cas de non-respect des règles, le Service du transport envoie maintenant un rapport de communication aux parents au lieu d'un rapport de comportement ou un billet que les enfants devaient acheminer à leurs parents.
- Certaines modifications ont été faites dans les annexes.

Les membres du comité de parents ont jusqu'au 29 avril 2025 pour envoyer leurs commentaires par courriel à la présidente.

7. CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION 2026-2027

Mme Annie Dubois, directrice des Services éducatifs – secteur jeunes

Annuellement, le CSS adopte les Critères d'admission et d'inscription avant le début de la période d'inscription et après avoir procédé aux consultations requises auprès des directions d'écoles, du comité des politiques pédagogiques, du comité de parents et du conseil d'administration.

La politique prévoit une « Priorisation des critères d'acceptation des élèves » ainsi que des critères de « Relocalisation des élèves » au préscolaire, au primaire et au secondaire également. Ces derniers permettent de prendre adéquatement les décisions advenant le cas où la capacité d'accueil d'une école serait dépassée.

Des précisions et modifications ont été apportées à la politique :

- Les définitions;
- Les écoles et les classes spécialisées;
- Le service d'ILSS (Intégration Linguistique, Scolaire et Sociale);
- L'admission et les procédures d'inscription de nos élèves;
- Pour les inscriptions du secondaire 2026-2027, la période d'inscription pourrait se tenir du 24 novembre au 5 décembre 2026;

- Pour les inscriptions du préscolaire-primaire 2026-2027, la période d'inscription pourrait se tenir du 19 au 30 janvier 2026.

Pour le primaire, peu de changements sont à prévoir.

Pour le secondaire, le CSS en est actuellement la première année d'application de la politique depuis les grands changements apportés l'an dernier. Quelques ajustements et précisions sont nécessaires pour baliser certains aspects touchant spécifiquement les inscriptions au secondaire. Il devrait n'y avoir qu'une seule période d'inscription à l'école au lieu de 2 périodes distinctes (dont une était prévue pour les élèves passant du primaire au secondaire).

Les membres du comité de parents ont jusqu'au 15 avril 2025 pour signaler, par courriel, les modifications, s'il y a lieu.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2025

CP-08042025-02

IL EST PROPOSÉ PAR MÉLISSA LAROSE ET APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE GARCEAU

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2025 soit adopté avec une modification dans l'ordre du jour au point 13. Le titre est « Mot de la vice-présidente et correspondance ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2025

Il n'y a pas de suivi du procès-verbal du 11 février 2025.

10. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

Deux personnes ont contacté la présidente pour des raisons personnelles. Mme Champagne assure un suivi avec la secrétaire générale du CSS.

Les parents sont invités à déposer leur candidature pour les postes vacants au C.A. d'ici le 24 avril 2025.

11. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES

Monsieur Dupont mentionne que la communication du changement au mode de réunion, qui est passée de présentiel à virtuel au cours de la journée, à cause de la tempête, n'était pas adéquate. En effet, plusieurs membres du comité n'ont pas reçu le message de modification du lieu de la rencontre et se sont présentés au CSS. Il faudrait s'assurer de modifier cela pour la prochaine fois, par exemple en envoyant un autre courriel, distinct de l'invitation « calendrier ».

Monsieur Dupont demande aussi si la « T3 » sera une journée utilisée pour les élections. Il n'y a pas d'information confirmée. Madame Champagne fera un suivi et écrira aux membres du comité.

12. RAPPORTS

12.1 de la trésorière

- La rencontre annulée et les rencontres en ligne ont amené une réduction des dépenses prévues d'environ 3 000 \$.
- En date de la réunion, le solde du compte est 3 479,96 \$ et il reste un chèque de 6 000 \$ à déposer.

12.2 d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire

- Les lancements de consultation étaient les mêmes qu'au comité de parents.
- La protectrice régionale de l'élève régional a présenté son rapport.

12.3 d'un administrateur du CA du RCPAQ

- Il n'y a pas eu de réunion.
- Il y a du nouveau sur le site Web du RCPAQ, une foire aux questions et un répertoire d'organismes d'aide aux parents.
- François Paquet du RCPAQ reste disponible si les parents ont des questions.

12.4 de la responsable du comité EHDAA

Le rapport de ce comité est abordé dans les affaires nouvelles.

12.5 de la responsable du contenu Web

La personne responsable n'est pas présente.

12.6 d'un représentant d'un des comités (transport, culturel)

- Transport : le comité a reçu les informations présentées aujourd'hui par M. Bisson.
- Culturel : la représentante ne pouvait pas assister à la réunion. Le comité est en préparation pour les bannières culturelles.

12.7 du comité calendrier

- Les commentaires du comité calendrier ont été envoyés au CSS.
- Le comité de parents a proposé 2 modifications :
 - la T1 serait le 7 mai au lieu du 14 mai.
 - la T2 serait le 4 juin au lieu du 28 mai.

CP-08042025-03

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL DUPONT ET APPUYÉ PAR ELISABETH VANASSE

Que les rapports soient adoptés en blocs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1. Comité visant à accompagner les parents dont les enfants s'apprêtent à recevoir un plan d'intervention

Il y a eu plusieurs parents qui se sont manifestés pour faire partie du comité. Le projet a été présenté au comité EHDAA. La prochaine étape est de s'assurer que la création et les objectifs du comité soient bien conformes au cadre juridique qui s'applique.

M. Dupont demande si des comités comme celui-là existent ailleurs. Mme Champagne répond que non, ce serait une première.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-08042025-04

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL DUPONT ET APPUYÉ PAR STÉPHANE ELLIOTT

Que la séance soit levée à 20 h 15.

La prochaine séance se tiendra le 6 mai 2025 à 19 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Présidente

Nicolas Ribes Turgeon
2025.05.27 20:15:35 -04'00'
Secrétaire